

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE des Bassins Tude et Dronne aval

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## Comité syndical du 19 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf juin à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTEAU			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	Х		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	х		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD			Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	х		M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	Х		M. Francis BROUANT		
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY			M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	T		M. Jean Claude FAURE		
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN			M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER	Х		Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY	х		M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	х		8		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	Х		M. Gérard MUSSOT		
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	х		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE	Х		M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	х		Mme Véronique DI CORRADO		
COUTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	X				
CURAC	M. Noël GEORGES			M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	х		M. Jérôme VRIGNAUD		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	х		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	х		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	х		M. Bernard CHAUVIT	х	
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU		M. Bernard GUILLEMOT	M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	х				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	х		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Bruno BERTEAU	×		M. Wilfrid NERI		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	Х		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	х		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT			M. Damien HERY		
MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU	Х		M. Jean Claude CHAUMET		

NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	х		M. Régis STEFANIAK	х	
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON			M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	х		M. Adrien CHADEFAUD		
ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU			M. Jean Pierre VINCANT		
SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	х		M. ALAIN CHIRON		
SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH	х		-		
SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	х		M. Loïc SEGUIN		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER			M. Fabrice GUITARD	х	х
SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO	х	Х
SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL			Mme Corinne BILLONNET		
SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY		M. Joël BONIFACE	M. Loïc CIMETIERE		
SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN			M. Alexandre DOUSSAINT		
SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	х		M. William RICHARD		
SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole			Mme CABROL Claudia	х	х
Totaux		28	2		5	3

Date de la convocation : 12 juin 2017 2017 - Quorum : 24

Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 28

Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 5

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 3

Nbre total de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme BOISSEL Sylvie

Nbre de votants : 33

#### Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2<sup>e</sup> classe en charge de la mission milieux aquatiques responsable des services
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative
- Mme AUBRIT Marie-Claire, Maire de Saint-Félix
- M. BORDE Guy, Maire de Boscamnant,
- M. ARNOUD Alain, 2° adjoint de Saint-Christophe de Double,
- M. Jean-Pierre BARBOT, Vice-Président de la Communauté de Communes des 4B,
- M. François BASTERE, Vice-Président de la Communauté de Communes Haute Saintonge.

OBJET: Achat des logiciels pour la paie, la comptabilité et adhésion au Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication (SDITEC)

### EXPOSE:

M. Joël BONIFACE, Président, expose à l'assemblée que Mr le Maire de Chalais a fait connaître ses problèmes d'absence de personnel, notamment dédié au syndicat.

Face à cette problématique, il souhaite que soit revu dans les meilleurs délais les termes de la convention de mise à disposition de service qu'il n'est plus en mesure d'honorer dans de bonnes conditions.

La commune de Chalais gère aujourd'hui la paie, la comptabilité et la gestion des dossiers du personnel du Syndicat.

Le Président propose donc que ces missions soient traitées en interne grâce à l'augmentation du temps de travail du service secrétariat du syndicat (délibération n° 19/2017 de ce jour).

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir les logiciels pour la comptabilité et la paie.

#### Le Président présente deux devis :

- Société Berger / Levrault, achat des logiciels : 4 353.60 € TTC, 1 356 € TTC de formation et une maintenance d'environ 1 000 € TTC par an,
- Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication (SDITEC), achat des logiciels : 2 324 € TTC, formations inclues et maintenance de 550 € TTC par an.

Pour pouvoir bénéficier de l'offre du SDITEC, il faut au préalable y adhérer. Le coût de l'adhésion annuelle, au prorata temporis, est de 1 119 € par an. Les prestations inclues dans cette adhésion sont les suivantes :

- STELA: Télétransmission des Actes réglementaires et budgétaires, convocation électronique, envoi des flux PES,
- Assistance et conseils pour la réalisation de données géo-référencées,
- Intégration dans GéoCharente (plateforme d'échange de données géographiques),
- Marché public, accès illimité à la plateforme de dématérialisation avec assistance SDITEC,
- Centrale d'achat sans mise en concurrence pour : matériel informatique, papier, consommables informatiques, reliure des registres,
- Accès aux solutions logicielles acquises par le SDITEC selon une tarification spécifique,
- Assistance technique : pour le matériel
- Formation logiciels bureautiques et applications spécifiques des agents et des élus,

#### RESOLUTION:

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De mettre un terme à la convention avec la commune de Chalais à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au plus tard en dérogeant ainsi au délai inscrit dans la convention de mise à disposition de service d'un commun accord avec la municipalité,
- De retenir la proposition du Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication (SDITEC) pour l'achat des logiciels de paie et de comptabilité,
- D'adhérer au SDITEC à compter de ce jour,
- De nommer M. Joël BONIFACE représentant délégué du syndicat au SDITEC,
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'adhésion.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme.

> Le Président, Joël BONIFACE